

Enfants du spectacle et du mannequinat

Un nouveau service
en ligne pour déposer
la rémunération
de vos enfants

Le travail des enfants de moins de 16 ans du spectacle et du mannequinat (défilés, photos de mode, tournages ou shows...) est rigoureusement encadré par la loi. La Caisse des Dépôts a ainsi pour mission d'être garante de la conservation et de la gestion des rémunérations des mineurs dans ce secteur d'activité. La Caisse des Dépôts met à la disposition des professionnels, un site internet sécurisé pour réaliser l'ensemble de ces démarches :

<https://consignations.caissedesdepots.fr/mon-compte/>

Pourquoi y adhérer ?

- Créer une seule demande pour déposer la rémunération d'un ou plusieurs enfants au maximum 30 prestations
- Sécuriser l'envoi et la réception des demandes de dépôts
- Obtenir plus rapidement et de façon automatique le récépissé de la demande traitée
- Suivre l'avancement de son traitement en toute simplicité
- Réduire l'utilisation du papier et des frais postaux

Comment déposer les revenus des enfants ?

1. Se rendre sur : <https://consignations.caissedesdepots.fr/mon-compte/>
2. Créer son compte Entreprise et joindre les pièces justificatives
3. Déposer sa demande de versement de la rémunération des enfants
4. Récupérer l'accusé de réception de votre demande
5. Suivre en temps réel l'avancement du traitement

Besoin d'aide ?

Nos conseillers sont à votre écoute pour toutes questions relatives à la création du compte et des demandes au **01 58 50 89 88** - choix 2 (du lundi au vendredi de 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 17h00 - prix d'un appel local).

Pour en savoir plus

<https://consignations.caissedesdepots.fr/particulier> - rubrique "Restitution jeunes majeures" et vignette "Enfants du spectacle et du mannequinat (ESM)".

Pour toute information sur la gestion de vos données personnelles et pour l'exercice de vos droits, en tant que collaborateurs des personnes morales déposant les rémunérations ou gains des enfants à la Caisse des Dépôts, collectées via ces dépôts veuillez-vous référer à la notice d'information sur la protection des données personnelles Consignation, dépôts spécialisés et fonds en déshérence accessible sur internet à l'adresse <https://www.caissedesdepots.fr/donnees-personnelles>. Si vous ne disposez pas d'internet, vous pouvez adresser une demande d'information à l'adresse Caisse des Dépôts - Etablissement de Bordeaux - Données personnelles, rue du Vergne 33059 Bordeaux cedex.

BON À SAVOIR

L'administrateur du compte peut créer, modifier ou supprimer 2 types de profil :

Utilisateur
permet de saisir des demandes de dépôts et d'en suivre l'avancement

Consultation
permet de consulter l'ensemble des demandes validées et/ou rejetées, sans pouvoir agir